

Le lundi 29 janvier 2024, à 17 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du marché couvert à AVALLON, sous la présidence de Monsieur Pascal GERMAIN.

53 Conseillers titulaires présents : Angélo ARÉNA, Florence BAGNARD, Charles BARON, Jean-Michel BEAUGER, Stéphane BERTHELOT, Olivier BERTRAND, Camille BOÉRIO, Damien BRIZARD (*arrivé à l'OJ n°8*), Paule BUFFY, Léa COIGNOT, Christian CREVAT, Christophe DARENNE, Gérard DELORME, Bernard DESCHAMPS, Aurélie FARCY, Jean-Paul FILLION, Pascal GERMAIN, Chantal GUIGNEPIED, Alain GUITTET, Jamilah HABSAOUI, Chantal HOCHART, Isabelle HOUË-HUBERDEAU, Roger HUARD, Didier IDES, Annick IENZER, Nicole JEDYNSKI, Agnès JOREAU, Jean-Claude LANDRIER, Françoise LAURENT, Marie-Claire LIMOSIN, Olivier MAGUET, Claude MANET, Alain MARC (*arrivé à l'OJ n°2*), Alain MARILLER, Bernard MASSOL, Nathalie MILLET, Patrick MOREAU, Serge NASSELEVITCH, Maryse OLIVIERI (*arrivée à l'OJ n°2*), Gérard PAILLARD, Marc PAUTET (*arrivé à l'OJ n°9/3*), Christian PERDU, Catherine PRÉVOST, Bernard RAGAGE, Olivier RAUSCENT, François ROUX, Sylvie SOILLY, Didier SWIATKOWSKI, Joël TISSIER, Philippe VEYSSIÈRE, Louis VIGOUREUX, Alain VITEAU et Emmanuel ZEHNDER.

11 Conseillers titulaires excusés avant donné un pouvoir de vote : Hubert BARBIEUX a donné pouvoir à Marie-Claire LIMOSIN, Alain COMMARET a donné pouvoir à Camille BOÉRIO, Tony CHEVAUX a donné pouvoir à Nicole JEDYNSKI, Geneviève DANGLARD a donné pouvoir à Brigitte CARNOY, Éric JODELET a donné pouvoir à Léa COIGNOT, Isabelle MARIANI a donné pouvoir à Bernard DESCHAMPS, Bertrand du PASSAGE a donné pouvoir à Christophe DARENNE, Sonia PATOURET-DUMAY a donné pouvoir à Emmanuel ZEHNDER, Martial RENAULT a donné pouvoir à Pascal GERMAIN, Éric STÉPHAN a donné pouvoir à Dominique MILLIARD et Élise VILLIERS a donné pouvoir à Jean-Michel BEAUGER.

5 Conseillers titulaires absents excusés sans avoir donné un pouvoir de vote : Arnaud GUYARD, Christian GUYOT, Monique MILLEREAUX, Franck MOINARD et Nicolas ROBERT.

2 Conseillers titulaires absents non excusés : Fanny BOUVIER et Myriam GILLET-ACCART.

9 Conseillers titulaires présents avant un pouvoir de vote : Jean-Michel BEAUGER, Camille BOÉRIO, Léa COIGNOT, Christophe DARENNE, Bernard DESCHAMPS, Pascal GERMAIN, Nicole JEDYNSKI, Marie-Claire LIMOSIN et Emmanuel ZEHNDER.

2 Conseillères suppléantes présentes avant un pouvoir de vote : Brigitte CARNOY et Dominique MILLIARD.

Date de la convocation	Mardi 23 janvier 2024
Conseillers titulaires en fonction	71
Conseillers titulaires présents	53
Conseillers titulaires présents ayant un pouvoir de vote	9
Conseillers suppléants présents ayant un pouvoir de vote	2

Secrétaire de séance : Camille BOÉRIO.

Délibération 2024-01

Objet : Autorisation environnementale de la SNC SH MAGNY

Monsieur Didier IDES explique que Monsieur le Préfet de l'Yonne a pris un arrêté, en date du 18 décembre 2023, portant ouverture d'une enquête publique, pour la période allant du 19 janvier 2024 au 19 février 2024, concernant une demande d'autorisation environnementale relative à l'exploitation d'un entrepôt logistique situé sur le territoire de la commune de Magny, déposé par la SNC SH MAGNY. Après les explications apportées en cours de séance et compte tenu des documents qui ont été annexés à la note de synthèse, il propose au Conseil Communautaire, à la demande de Monsieur le Préfet de l'Yonne et avec un avis favorable de principe du Bureau Communautaire, de délibérer pour émettre un avis sur la demande d'autorisation environnementale de la SNC SH MAGNY qui peut être émis dès l'ouverture de l'enquête et, au plus tard, dans les 15 jours suivant la clôture de celle-ci.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité (1 abstention) ÉMET un avis favorable à la demande d'autorisation environnementale relative à l'exploitation d'un entrepôt logistique situé sur le territoire de la commune de Magny, déposé par la SNC SH MAGNY.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le secrétaire
Camille BOÉRIO



POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Président,
Pascal GERMAIN



Le lundi 29 janvier 2024, à 17 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du marché couvert à AVALLON, sous la présidence de Monsieur Pascal GERMAIN.

53 Conseillers titulaires présents : Angélo ARÉNA, Florence BAGNARD, Charles BARON, Jean-Michel BEAUGER, Stéphane BERTHELOT, Olivier BERTRAND, Camille BOÉRIO, Damien BRIZARD (arrivé à l'OJ n°8), Paule BUFFY, Léa COIGNOT, Christian CREVAT, Christophe DARENNE, Gérard DELORME, Bernard DESCHAMPS, Aurélie FARCY, Jean-Paul FILLION, Pascal GERMAIN, Chantal GUIGNEPIED, Alain GUITTET, Jamilah HABSAOUI, Chantal HOCHART, Isabelle HOUE-HUBERDEAU, Roger HUARD, Didier IDES, Annick IENZER, Nicole JEDYNSKI, Agnès JOREAU, Jean-Claude LANDRIER, Françoise LAURENT, Marie-Claire LIMOSIN, Olivier MAGUET, Claude MANET, Alain MARC (arrivé à l'OJ n°2), Alain MARILLER, Bernard MASSOL, Nathalie MILLET, Patrick MOREAU, Serge NASSELEVITCH, Maryse OLIVIERI (arrivée à l'OJ n°2), Gérard PAILLARD, Marc PAUTET (arrivé à l'OJ n°9/3), Christian PERDU, Catherine PRÉVOST, Bernard RAGAGE, Olivier RAUSCENT, François ROUX, Sylvie SOILLY, Didier SWIATKOWSKI, Joël TISSIER, Philippe VEYSSIÈRE, Louis VIGOUREUX, Alain VITEAU et Emmanuel ZEHNDER.

11 Conseillers titulaires excusés avant donné un pouvoir de vote : Hubert BARBIEUX a donné pouvoir à Marie-Claire LIMOSIN, Alain COMMARET a donné pouvoir à Camille BOÉRIO, Tony CHEVAUX a donné pouvoir à Nicole JEDYNSKI, Geneviève DANGLARD a donné pouvoir à Brigitte CARNOY, Éric JODELET a donné pouvoir à Léa COIGNOT, Isabelle MARIANI a donné pouvoir à Bernard DESCHAMPS, Bertrand du PASSAGE a donné pouvoir à Christophe DARENNE, Sonia PATOURET-DUMAY a donné pouvoir à Emmanuel ZEHNDER, Martial RENAULT a donné pouvoir à Pascal GERMAIN, Éric STÉPHAN a donné pouvoir à Dominique MILLIARD et Élise VILLIERS a donné pouvoir à Jean-Michel BEAUGER.

5 Conseillers titulaires absents excusés sans avoir donné un pouvoir de vote : Arnaud GUYARD, Christian GUYOT, Monique MILLEREAUX, Franck MOINARD et Nicolas ROBERT.

2 Conseillers titulaires absents non excusés : Fanny BOUVIER et Myriam GILLET-ACCART.

9 Conseillers titulaires présents avant un pouvoir de vote : Jean-Michel BEAUGER, Camille BOÉRIO, Léa COIGNOT, Christophe DARENNE, Bernard DESCHAMPS, Pascal GERMAIN, Nicole JEDYNSKI, Marie-Claire LIMOSIN et Emmanuel ZEHNDER.

2 Conseillères suppléantes présentes avant un pouvoir de vote : Brigitte CARNOY et Dominique MILLIARD.

Date de la convocation	Mardi 23 janvier 2024
Conseillers titulaires en fonction	71
Conseillers titulaires présents	53
Conseillers titulaires présents ayant un pouvoir de vote	9
Conseillers suppléants présents ayant un pouvoir de vote	2

Secrétaire de séance : Camille BOÉRIO.

Délibération 2024-02

Objet : Étude de valorisation du port de Châtel-Censoir

Monsieur Jean-Michel BEAUGER explique que la stratégie de développement du bassin touristique du canal du Nivernais propose la finalisation du séquençage du linéaire par des Pôles-services dédiés aux usagers de la voie d'eau et de la véloroute du tour de Bourgogne à vélo, stratégie élaborée et pilotée par le Syndicat Mixte du canal du Nivernais. Il indique que la valorisation du port de Châtel-Censoir est pleinement intégrée dans le plan de développement de l'offre touristique qui décline opérationnellement la stratégie de développement établie à l'échelle du linéaire du canal du Nivernais d'Auxerre (89) à Decize Saint Léger des Vignes (58). Monsieur Jean-Michel BEAUGER précise également que l'un des objectifs de cette démarche est d'accueillir une base de location à Châtel-Censoir et de permettre, par ailleurs, des échanges de flux touristiques avec Vézelay et le futur Grand Site de France. Après avoir rappelé que le projet avait reçu un avis favorable de principe du Bureau Communautaire lors de ses précédentes séances, il propose au Conseil Communautaire de délibérer pour :

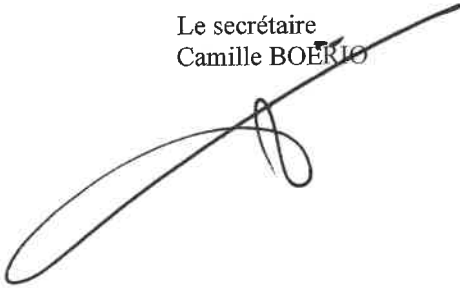
- Accepter que la maîtrise d'ouvrage de l'étude de valorisation du port de Châtel-Censoir soit portée par la Communauté de communes Avallon-Vézelay-Morvan pour le compte de la commune de Châtel-Censoir,
- Et, le cas échéant,
- Autoriser le Président à mettre en œuvre la présente décision.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité (1 abstention),

- **ACCEPTE** que la maîtrise d'ouvrage de l'étude de valorisation du port de Châtel-Censoir soit portée par la Communauté de communes Avallon-Vézelay-Morvan pour le compte de la commune de Châtel-Censoir,
- **AUTORISE** le Président à mettre en œuvre la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le secrétaire
Camille BOERIO



POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Président,
Pascal GERMAIN



Département de l'Yonne
Canton d'Avallon

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AVALLO-N-VÉZELAY-MORVAN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le lundi 29 janvier 2024, à 17 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du marché couvert à AVALLO-N, sous la présidence de Monsieur Pascal GERMAIN.

53 Conseillers titulaires présents : Angélo ARÉNA, Florence BAGNARD, Charles BARON, Jean-Michel BEAUGER, Stéphane BERTHELOT, Olivier BERTRAND, Camille BOÉRIO, Damien BRIZARD (arrivé à l'OJ n°8), Paule BUFFY, Léa COIGNOT, Christian CREVAT, Christophe DARENNE, Gérard DELORME, Bernard DESCHAMPS, Aurélie FARCY, Jean-Paul FILLION, Pascal GERMAIN, Chantal GUIGNEPIED, Alain GUITTET, Jamilah HABSAOUI, Chantal HOCHART, Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU, Roger HUARD, Didier IDES, Annick IENZER, Nicole JEDYNSKI, Agnès JOREAU, Jean-Claude LANDRIER, Françoise LAURENT, Marie-Claire LIMOSIN, Olivier MAGUET, Claude MANET, Alain MARC (arrivé à l'OJ n°2), Alain MARILLER, Bernard MASSOL, Nathalie MILLET, Patrick MOREAU, Serge NASSELEVITCH, Maryse OLIVIERI (arrivée à l'OJ n°2), Gérard PAILLARD, Marc PAUTET (arrivé à l'OJ n°9/3), Christian PERDU, Catherine PRÉVOST, Bernard RAGAGE, Olivier RAUSCENT, François ROUX, Sylvie SOILLY, Didier SWIATKOWSKI, Joël TISSIER, Philippe VEYSSIÈRE, Louis VIGOUREUX, Alain VITEAU et Emmanuel ZEHNDER.

11 Conseillers titulaires excusés avant donné un pouvoir de vote : Hubert BARBIEUX a donné pouvoir à Marie-Claire LIMOSIN, Alain COMMARET a donné pouvoir à Camille BOÉRIO, Tony CHEVAUX a donné pouvoir à Nicole JEDYNSKI, Geneviève DANGLARD a donné pouvoir à Brigitte CARNOY, Éric JODELET a donné pouvoir à Léa COIGNOT, Isabelle MARIANI a donné pouvoir à Bernard DESCHAMPS, Bertrand du PASSAGE a donné pouvoir à Christophe DARENNE, Sonia PATOURET-DUMAY a donné pouvoir à Emmanuel ZEHNDER, Martial RENAULT a donné pouvoir à Pascal GERMAIN, Éric STÉPHAN a donné pouvoir à Dominique MILLIARD et Élise VILLIERS a donné pouvoir à Jean-Michel BEAUGER.

5 Conseillers titulaires absents excusés sans avoir donné un pouvoir de vote : Arnaud GUYARD, Christian GUYOT, Monique MILLEREAUX, Franck MOINARD et Nicolas ROBERT.

2 Conseillers titulaires absents non excusés : Fanny BOUVIER et Myriam GILLET-ACCART.

9 Conseillers titulaires présents ayant un pouvoir de vote : Jean-Michel BEAUGER, Camille BOÉRIO, Léa COIGNOT, Christophe DARENNE, Bernard DESCHAMPS, Pascal GERMAIN, Nicole JEDYNSKI, Marie-Claire LIMOSIN et Emmanuel ZEHNDER.

2 Conseillères suppléantes présentes ayant un pouvoir de vote : Brigitte CARNOY et Dominique MILLIARD.

Date de la convocation	Mardi 23 janvier 2024
Conseillers titulaires en fonction	71
Conseillers titulaires présents	53
Conseillers titulaires présents ayant un pouvoir de vote	9
Conseillers suppléants présents ayant un pouvoir de vote	2

Secrétaire de séance : Camille BOÉRIO.

Délibération 2024-03

Objet : Attribution et signature du marché de travaux à bons de commande « assainissement des dépendances de la voirie communale et intercommunale »

Dans le cadre des travaux d'assainissement des dépendances de la voirie intercommunale et communale, le Président explique qu'une consultation d'un marché à bons de commande a été lancée pour l'année 2024, renouvelable tacitement trois fois pour une durée de 12 mois et présente les deux offres reçues. A la suite de cette présentation et avec un avis consultatif favorable de la Commission d'appel d'offres, le Président propose au Conseil Communautaire de délibérer pour :

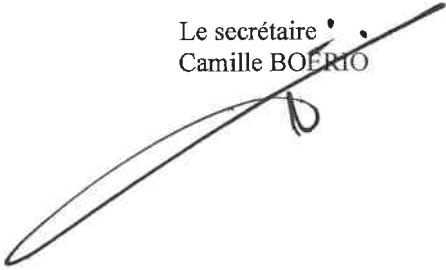
- Attribuer le marché de travaux à bons de commande « assainissement des dépendances de la voirie communale et intercommunale » à la SAS BERGER sise ZI route de Sauvigny-le-Bois 89200 Avallon pour un montant prévisionnel de 26 225,00 euros HT pour l'année 2024, renouvelable tacitement trois fois pour une durée de 12 mois, Et, le cas échéant,
- L'autoriser à signer le marché avec l'entreprise retenue,
- L'autoriser à signer tous documents en application de la présente décision.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité,

- **ATTRIBUE** le marché de travaux à bons de commande « assainissement des dépendances de la voirie communale et intercommunale » à la SAS BERGER sise ZI route de Sauvigny-le-Bois 89200 Avallon pour un montant prévisionnel de 26 225,00 euros HT pour l'année 2024, renouvelable tacitement trois fois pour une durée de 12 mois,
- **AUTORISE** le Président à signer le marché avec l'entreprise retenue,
- **AUTORISE** le Président à signer tous documents en application de la présente délibération.

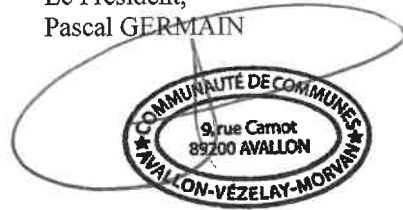
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le secrétaire :
Camille BOERIO



POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Président,
Pascal GERMAIN



Le lundi 29 janvier 2024, à 17 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du marché couvert à AVALLONNAIS, sous la présidence de Monsieur Pascal GERMAIN.

53 Conseillers titulaires présents : Angélo ARÉNA, Florence BAGNARD, Charles BARON, Jean-Michel BEAUGER, Stéphane BERTHELOT, Olivier BERTRAND, Camille BOÉRIO, Damien BRIZARD (arrivé à l'OJ n°8), Paule BUFFY, Léa COIGNOT, Christian CREVAT, Christophe DARENNE, Gérard DELORME, Bernard DESCHAMPS, Aurélie FARCY, Jean-Paul FILLION, Pascal GERMAIN, Chantal GUIGNEPIED, Alain GUITTET, Jamilah HABSAOUI, Chantal HOCHART, Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU, Roger HUARD, Didier IDES, Annick IENZER, Nicole JEDYNSKI, Agnès JOREAU, Jean-Claude LANDRIER, Françoise LAURENT, Marie-Claire LIMOSIN, Olivier MAGUET, Claude MANET, Alain MARC (arrivé à l'OJ n°2), Alain MARILLER, Bernard MASSOL, Nathalie MILLET, Patrick MOREAU, Serge NASSELEVITCH, Maryse OLIVIERI (arrivée à l'OJ n°2), Gérard PAILLARD, Marc PAUTET (arrivé à l'OJ n°9/3), Christian PERDU, Catherine PRÉVOST, Bernard RAGAGE, Olivier RAUSCENT, François ROUX, Sylvie SOILLY, Didier SWIATKOWSKI, Joël TISSIER, Philippe VEYSSIÈRE, Louis VIGOUREUX, Alain VITEAU et Emmanuel ZEHNDER.

11 Conseillers titulaires excusés avant donné un pouvoir de vote : Hubert BARBIEUX a donné pouvoir à Marie-Claire LIMOSIN, Alain COMMARET a donné pouvoir à Camille BOÉRIO, Tony CHEVAUX a donné pouvoir à Nicole JEDYNSKI, Geneviève DANGLARD a donné pouvoir à Brigitte CARNOY, Éric JODELET a donné pouvoir à Léa COIGNOT, Isabelle MARIANI a donné pouvoir à Bernard DESCHAMPS, Bertrand du PASSAGE a donné pouvoir à Christophe DARENNE, Sonia PATOURET-DUMAY a donné pouvoir à Emmanuel ZEHNDER, Martial RENAULT a donné pouvoir à Pascal GERMAIN, Éric STÉPHAN a donné pouvoir à Dominique MILLIARD et Élise VILLIERS a donné pouvoir à Jean-Michel BEAUGER.

5 Conseillers titulaires absents excusés sans avoir donné un pouvoir de vote : Arnaud GUYARD, Christian GUYOT, Monique MILLEREAUX, Franck MOINARD et Nicolas ROBERT.

2 Conseillers titulaires absents non excusés : Fanny BOUVIER et Myriam GILLET-ACCART.

9 Conseillers titulaires présents avant un pouvoir de vote : Jean-Michel BEAUGER, Camille BOÉRIO, Léa COIGNOT, Christophe DARENNE, Bernard DESCHAMPS, Pascal GERMAIN, Nicole JEDYNSKI, Marie-Claire LIMOSIN et Emmanuel ZEHNDER.

2 Conseillères suppléantes présentes avant un pouvoir de vote : Brigitte CARNOY et Dominique MILLIARD.

Date de la convocation	Mardi 23 janvier 2024
Conseillers titulaires en fonction	71
Conseillers titulaires présents	53
Conseillers titulaires présents ayant un pouvoir de vote	9
Conseillers suppléants présents ayant un pouvoir de vote	2

Secrétaire de séance : Camille BOÉRIO.

Délibération 2024-04

Objet : Retrait de la délibération 2023-120 : avenant au marché de « prestation de tri et conditionnement des emballages recyclables » avec la société COVED

Par la délibération 2023-120 en date du 20 novembre 2023, Monsieur Olivier BERTRAND rappelle que le Conseil Communautaire avait autorisé le Président à signer un avenant au marché de « prestations de tri et de conditionnement des emballages recyclables » avec la société COVED. Après avoir expliqué que la Commission d'appel d'offres aurait dû être consultée compte tenu du montant de l'avenant, il propose au Conseil Communautaire, avec un avis favorable de principe du Bureau Communautaire, de délibérer pour décider de retirer la délibération 2023-120 du 20 novembre 2023.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité, DÉCIDE de retirer la délibération 2023-120 du 20 novembre 2023 autorisant le Président à signer un avenant au marché de « prestations de tri et de conditionnement des emballages recyclables » avec la société COVED.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le secrétaire
Camille BOÉRIO

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
Le Président,
Pascal GERMAIN



Le lundi 29 janvier 2024, à 17 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du marché couvert à AVALLON, sous la présidence de Monsieur Pascal GERMAIN.

53 Conseillers titulaires présents : Angélo ARÉNA, Florence BAGNARD, Charles BARON, Jean-Michel BEAUGER, Stéphane BERTHELOT, Olivier BERTRAND, Camille BOÉRIO, Damien BRIZARD (*arrivé à l'OJ n°8*), Paule BUFFY, Léa COIGNOT, Christian CREVAT, Christophe DARENNE, Gérard DELORME, Bernard DESCHAMPS, Aurélie FARCY, Jean-Paul FILLION, Pascal GERMAIN, Chantal GUIGNEPIED, Alain GUITTET, Jamilah HABSAOUI, Chantal HOCHART, Isabelle HOUE-HUBERDEAU, Roger HUARD, Didier IDES, Annick IENZER, Nicole JEDYNSKI, Agnès JOREAU, Jean-Claude LANDRIER, Françoise LAURENT, Marie-Claire LIMOSIN, Olivier MAGUET, Claude MANET, Alain MARC (*arrivé à l'OJ n°2*), Alain MARILLER, Bernard MASSOL, Nathalie MILLET, Patrick MOREAU, Serge NASSELEVITCH, Maryse OLIVIERI (*arrivée à l'OJ n°2*), Gérard PAILLARD, Marc PAUTET (*arrivé à l'OJ n°9/3*), Christian PERDU, Catherine PRÉVOST, Bernard RAGAGE, Olivier RAUSCENT, François ROUX, Sylvie SOILLY, Didier SWIATKOWSKI, Joël TISSIER, Philippe VEYSSIÈRE, Louis VIGOUREUX, Alain VITEAU et Emmanuel ZEHNDER.

11 Conseillers titulaires excusés ayant donné un pouvoir de vote : Hubert BARBIEUX a donné pouvoir à Marie-Claire LIMOSIN, Alain COMMARET a donné pouvoir à Camille BOÉRIO, Tony CHEVAUX a donné pouvoir à Nicole JEDYNSKI, Geneviève DANGLARD a donné pouvoir à Brigitte CARNOY, Éric JODELET a donné pouvoir à Léa COIGNOT, Isabelle MARIANI a donné pouvoir à Bernard DESCHAMPS, Bertrand du PASSAGE a donné pouvoir à Christophe DARENNE, Sonia PATOURET-DUMAY a donné pouvoir à Emmanuel ZEHNDER, Martial RENAULT a donné pouvoir à Pascal GERMAIN, Éric STÉPHAN a donné pouvoir à Dominique MILLIARD et Élise VILLIERS a donné pouvoir à Jean-Michel BEAUGER.

5 Conseillers titulaires absents excusés sans avoir donné un pouvoir de vote : Arnaud GUYARD, Christian GUYOT, Monique MILLEREAUX, Franck MOINARD et Nicolas ROBERT.

2 Conseillers titulaires absents non excusés : Fanny BOUVIER et Myriam GILLET-ACCART.

9 Conseillers titulaires présents ayant un pouvoir de vote : Jean-Michel BEAUGER, Camille BOÉRIO, Léa COIGNOT, Christophe DARENNE, Bernard DESCHAMPS, Pascal GERMAIN, Nicole JEDYNSKI, Marie-Claire LIMOSIN et Emmanuel ZEHNDER.

2 Conseillères suppléantes présentes ayant un pouvoir de vote : Brigitte CARNOY et Dominique MILLIARD.

Date de la convocation	Mardi 23 janvier 2024
Conseillers titulaires en fonction	71
Conseillers titulaires présents	53
Conseillers titulaires présents ayant un pouvoir de vote	9
Conseillers suppléants présents ayant un pouvoir de vote	2

Secrétaire de séance : Camille BOÉRIO.

Délibération 2024-05

Objet : Avenant au marché « prestation de tri et conditionnement des emballages recyclables » avec la société COVED

Monsieur Olivier BERTRAND explique que le marché « prestation de tri et conditionnement des emballages recyclables » conclu avec la société COVED prendra fin au 31 décembre 2023.

- Considérant qu'il est prévu de lancer une consultation globale en 2024 pour l'enlèvement, la collecte, le traitement et la valorisation de tous les déchets ménagers, recyclables et assimilés (*réf. : déchets ménagers, tri en porte à porte, points d'apport volontaire et déchetteries*) à compter du 1^{er} janvier 2025,
- Considérant, hormis sa durée, que toutes les autres clauses et conditions du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions retenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestations,

Il propose au Conseil Communautaire, avec un avis favorable de principe de la Commission d'appel d'offres et du Bureau Communautaire, de délibérer pour autoriser le Président à conclure un avenant au marché « prestation de tri et conditionnement des emballages recyclables » conclu avec la société COVED sise 3 rue des près de Lyon – BP 80054 10600 La Chapelle-Saint-Luc Cedex pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité, AUTORISE le Président à conclure un avenant au marché « prestation de tri et conditionnement des emballages recyclables » conclu avec la société COVED sise 3 rue des près de Lyon – BP 80054 10600 La Chapelle-Saint-Luc Cedex pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le secrétaire
Camille BOÉRIO



POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Président
Pascal GERMAIN



Département de l'Yonne
Canton d'Avalon

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AVALON-VÉZELAY-MORVAN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le lundi 29 janvier 2024, à 17 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du marché couvert à AVALON, sous la présidence de Monsieur Pascal GERMAIN.

53 Conseillers titulaires présents : Angélo ARÉNA, Florence BAGNARD, Charles BARON, Jean-Michel BEAUGER, Stéphane BERTHELOT, Olivier BERTRAND, Camille BOÉRIO, Damien BRIZARD (arrivé à l'OJ n°8), Paule BUFFY, Léa COIGNOT, Christian CREVAT, Christophe DARENNE, Gérard DELORME, Bernard DESCHAMPS, Aurélie FARCY, Jean-Paul FILLION, Pascal GERMAIN, Chantal GUIGNEPIED, Alain GUITTET, Jamilah HABSAOUI, Chantal HOCHART, Isabelle HOUE-HUBERDEAU, Roger HUARD, Didier IDES, Annick IENZER, Nicole JEDYNSKI, Agnès JOREAU, Jean-Claude LANDRIER, Françoise LAURENT, Marie-Claire LIMOSIN, Olivier MAGUET, Claude MANET, Alain MARC (arrivé à l'OJ n°2), Alain MARILLER, Bernard MASSOL, Nathalie MILLET, Patrick MOREAU, Serge NASSELEVITCH, Maryse OLIVIERI (arrivée à l'OJ n°2), Gérard PAILLARD, Marc PAUTET (arrivé à l'OJ n°9/3), Christian PERDU, Catherine PRÉVOST, Bernard RAGAGE, Olivier RAUSCENT, François ROUX, Sylvie SOILLY, Didier SWIATKOWSKI, Joël TISSIER, Philippe VEYSSIÈRE, Louis VIGOUREUX, Alain VITEAU et Emmanuel ZEHNDER.

11 Conseillers titulaires excusés avant donné un pouvoir de vote : Hubert BARBIEUX a donné pouvoir à Marie-Claire LIMOSIN, Alain COMMARET a donné pouvoir à Camille BOÉRIO, Tony CHEVAUX a donné pouvoir à Nicole JEDYNSKI, Geneviève DANGLARD a donné pouvoir à Brigitte CARNOY, Éric JODELET a donné pouvoir à Léa COIGNOT, Isabelle MARIANI a donné pouvoir à Bernard DESCHAMPS, Bertrand du PASSAGE a donné pouvoir à Christophe DARENNE, Sonia PATOURET-DUMAY a donné pouvoir à Emmanuel ZEHNDER, Martial RENAULT a donné pouvoir à Pascal GERMAIN, Éric STÉPHAN a donné pouvoir à Dominique MILLIARD et Élise VILLIERS a donné pouvoir à Jean-Michel BEAUGER.

5 Conseillers titulaires absents excusés sans avoir donné un pouvoir de vote : Arnaud GUYARD, Christian GUYOT, Monique MILLEREAUX, Franck MOINARD et Nicolas ROBERT.

2 Conseillers titulaires absents non excusés : Fanny BOUVIER et Myriam GILLET-ACCART.

9 Conseillers titulaires présents avant un pouvoir de vote : Jean-Michel BEAUGER, Camille BOÉRIO, Léa COIGNOT, Christophe DARENNE, Bernard DESCHAMPS, Pascal GERMAIN, Nicole JEDYNSKI, Marie-Claire LIMOSIN et Emmanuel ZEHNDER.

2 Conseillères suppléantes présentes avant un pouvoir de vote : Brigitte CARNOY et Dominique MILLIARD.

Date de la convocation	Mardi 23 janvier 2024
Conseillers titulaires en fonction	71
Conseillers titulaires présents	53
Conseillers titulaires présents ayant un pouvoir de vote	9
Conseillers suppléants présents ayant un pouvoir de vote	2

Secrétaire de séance : Camille BOÉRIO.

Délibération 2024-06

Objet : Retrait de la délibération 2023-121 : avenant au marché de traitement des déchets ménagers résiduels avec la société SUEZ RV CENTRE EST

Par la délibération 2023-121 en date du 20 novembre 2023, Monsieur Olivier BERTRAND rappelle que le Conseil Communautaire avait autorisé le Président à signer un avenant au marché de traitement des déchets ménagers résiduels avec la société SUEZ RV CENTRE EST. Après avoir expliqué que la Commission d'appel d'offres aurait dû être consultée compte tenu du montant de l'avenant, il propose au Conseil Communautaire, avec un avis favorable de principe du Bureau Communautaire, de délibérer pour décider de retirer la délibération 2023-121 du 20 novembre 2023.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité, DÉCIDE de retirer la délibération 2023-121 du 20 novembre 2023 autorisant le Président à signer un avenant au marché de traitement des déchets ménagers résiduels avec la société SUEZ RV CENTRE EST tel qu'il est présenté.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le secrétaire
Camille BOÉRIO

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
Le Président,
Pascal GERMAIN



Département de l'Yonne
Canton d'Avallon

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AVALLON-VÉZELAY-MORVAN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le lundi 29 janvier 2024, à 17 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du marché couvert à AVALLON, sous la présidence de Monsieur Pascal GERMAIN.

53 Conseillers titulaires présents : Angélo ARÉNA, Florence BAGNARD, Charles BARON, Jean-Michel BEAUGER, Stéphane BERTHELOT, Olivier BERTRAND, Camille BOÉRIO, Damien BRIZARD (*arrivé à l'OJ n°8*), Paule BUFFY, Léa COIGNOT, Christian CREVAT, Christophe DARENNE, Gérard DELORME, Bernard DESCHAMPS, Aurélie FARCY, Jean-Paul FILLION, Pascal GERMAIN, Chantal GUIGNEPIED, Alain GUITTET, Jamilah HABSAOUI, Chantal HOCHART, Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU, Roger HUARD, Didier IDES, Annick IENZER, Nicole JEDYNSKI, Agnès JOREAU, Jean-Claude LANDRIER, Françoise LAURENT, Marie-Claire LIMOSIN, Olivier MAGUET, Claude MANET, Alain MARC (*arrivé à l'OJ n°2*), Alain MARILLER, Bernard MASSOL, Nathalie MILLET, Patrick MOREAU, Serge NASSELEVITCH, Maryse OLIVIERI (*arrivée à l'OJ n°2*), Gérard PAILLARD, Marc PAUTET (*arrivé à l'OJ n°9/3*), Christian PERDU, Catherine PRÉVOST, Bernard RAGAGE, Olivier RAUSCENT, François ROUX, Sylvie SOILLY, Didier SWIATKOWSKI, Joël TISSIER, Philippe VEYSSIÈRE, Louis VIGOUREUX, Alain VITEAU et Emmanuel ZEHNDER.

11 Conseillers titulaires excusés avant donné un pouvoir de vote : Hubert BARBIEUX a donné pouvoir à Marie-Claire LIMOSIN, Alain COMMARET a donné pouvoir à Camille BOÉRIO, Tony CHEVAUX a donné pouvoir à Nicole JEDYNSKI, Geneviève DANGLARD a donné pouvoir à Brigitte CARNOY, Éric JODELET a donné pouvoir à Léa COIGNOT, Isabelle MARIANI a donné pouvoir à Bernard DESCHAMPS, Bertrand du PASSAGE a donné pouvoir à Christophe DARENNE, Sonia PATOURET-DUMAY a donné pouvoir à Emmanuel ZEHNDER, Martial RENAULT a donné pouvoir à Pascal GERMAIN, Éric STÉPHAN a donné pouvoir à Dominique MILLIARD et Élise VILLIERS a donné pouvoir à Jean-Michel BEAUGER.

5 Conseillers titulaires absents excusés sans avoir donné un pouvoir de vote : Arnaud GUYARD, Christian GUYOT, Monique MILLEREAUX, Franck MOINARD et Nicolas ROBERT.

2 Conseillers titulaires absents non excusés : Fanny BOUVIER et Myriam GILLET-ACCART.

9 Conseillers titulaires présents avant un pouvoir de vote : Jean-Michel BEAUGER, Camille BOÉRIO, Léa COIGNOT, Christophe DARENNE, Bernard DESCHAMPS, Pascal GERMAIN, Nicole JEDYNSKI, Marie-Claire LIMOSIN et Emmanuel ZEHNDER.

2 Conseillères suppléantes présentes avant un pouvoir de vote : Brigitte CARNOY et Dominique MILLIARD.

Date de la convocation	Mardi 23 janvier 2024
Conseillers titulaires en fonction	71
Conseillers titulaires présents	53
Conseillers titulaires présents ayant un pouvoir de vote	9
Conseillers suppléants présents ayant un pouvoir de vote	2

Secrétaire de séance : Camille BOÉRIO.

Délibération 2024-07

Objet : Avenant au marché de traitement des déchets ménagers résiduels avec la société SUEZ RV CENTRE EST

Monsieur Olivier BERTRAND explique que le marché de traitement des déchets ménagers conclu avec la société SUEZ RV CENTRE EST prendra fin au 31 décembre 2023.

- Considérant qu'il est prévu de lancer une consultation globale en 2024 pour l'enlèvement, la collecte, le traitement et la valorisation de tous les déchets ménagers, recyclables et assimilés (*réf. : déchets ménagers, tri en porte à porte, points d'apport volontaire et déchetteries*) à compter du 1^{er} janvier 2025,
- Considérant que les parties ont convenu de modifier la ligne relative aux « ordures ménagères résiduelles » du BPU, d'acter le principe d'une révision trimestrielle et de supprimer l'ouverture du centre de traitement le samedi,
- Considérant qu'il résulte que les modifications proposées sont conformes à l'article R 2194-7 du code de la commande publique dans la mesure où elles n'apparaissent pas comme étant substantielles,

Il propose au Conseil Communautaire, avec un avis favorable de principe de la Commission d'appel d'offres et du Bureau Communautaire, de délibérer pour autoriser le Président à conclure un avenant au marché de traitement des déchets ménagers résiduels avec la société SUEZ RV CENTRE EST sise 5 rue de la Goulette 21850 Saint-Apollinaire pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité, AUTORISE le Président à conclure un avenant au marché de traitement des déchets ménagers résiduels avec la société SUEZ RV CENTRE EST sise 5 rue de la Goulette 21850 Saint-Apollinaire pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024 tel qu'il est présenté.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le secrétaire
Camille BOÉRIO



POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Président,
Pascal GERMAIN



Département de l'Yonne
Canton d'Avallon
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AVALLO-N
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Envoyé en préfecture le 05/02/2024

Reçu en préfecture le 05/02/2024

Publié le 05/02/2024



ID : 089-200039758-20240204-DCC2024_08-DE

Le lundi 29 janvier 2024, à 17 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du marché couvert à AVALLO-N, sous la présidence de Monsieur Pascal GERMAIN.

53 Conseillers titulaires présents : Angélo ARÉNA, Florence BAGNARD, Charles BARON, Jean-Michel BEAUGER, Stéphane BERTHELOT, Olivier BERTRAND, Camille BOÉRIO, Damien BRIZARD (*arrivé à l'OJ n°8*), Paule BUFFY, Léa COIGNOT, Christian CREVAT, Christophe DARENNE, Gérard DELORME, Bernard DESCHAMPS, Aurélie FARCY, Jean-Paul FILLION, Pascal GERMAIN, Chantal GUIGNEPIED, Alain GUITTET, Jamilah HABSAOUI, Chantal HOCHART, Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU, Roger HUARD, Didier IDES, Annick IENZER, Nicole JEDYNSKI, Agnès JOREAU, Jean-Claude LANDRIER, Françoise LAURENT, Marie-Claire LIMOSIN, Olivier MAGUET, Claude MANET, Alain MARC (*arrivé à l'OJ n°2*), Alain MARILLER, Bernard MASSOL, Nathalie MILLET, Patrick MOREAU, Serge NASSELEVITCH, Maryse OLIVIERI (*arrivée à l'OJ n°2*), Gérard PAILLARD, Marc PAUTET (*arrivé à l'OJ n°9/3*), Christian PERDU, Catherine PRÉVOST, Bernard RAGAGE, Olivier RAUSCENT, François ROUX, Sylvie SOILLY, Didier SWIATKOWSKI, Joël TISSIER, Philippe VEYSSIÈRE, Louis VIGOUREUX, Alain VITEAU et Emmanuel ZEHNDER.

11 Conseillers titulaires excusés avant donné un pouvoir de vote : Hubert BARBIEUX a donné pouvoir à Marie-Claire LIMOSIN, Alain COMMARET a donné pouvoir à Camille BOÉRIO, Tony CHEVAUX a donné pouvoir à Nicole JEDYNSKI, Geneviève DANGLARD a donné pouvoir à Brigitte CARNOY, Éric JODELET a donné pouvoir à Léa COIGNOT, Isabelle MARIANI a donné pouvoir à Bernard DESCHAMPS, Bertrand du PASSAGE a donné pouvoir à Christophe DARENNE, Sonia PATOURET-DUMAY a donné pouvoir à Emmanuel ZEHNDER, Martial RENAULT a donné pouvoir à Pascal GERMAIN, Éric STÉPHAN a donné pouvoir à Dominique MILLIARD et Élise VILLIERS a donné pouvoir à Jean-Michel BEAUGER.

5 Conseillers titulaires absents excusés sans avoir donné un pouvoir de vote : Arnaud GUYARD, Christian GUYOT, Monique MILLEREAUX, Franck MOINARD et Nicolas ROBERT.

2 Conseillers titulaires absents non excusés : Fanny BOUVIER et Myriam GILLET-ACCART.

9 Conseillers titulaires présents avant un pouvoir de vote : Jean-Michel BEAUGER, Camille BOÉRIO, Léa COIGNOT, Christophe DARENNE, Bernard DESCHAMPS, Pascal GERMAIN, Nicole JEDYNSKI, Marie-Claire LIMOSIN et Emmanuel ZEHNDER.

2 Conseillères suppléantes présentes ayant un pouvoir de vote : Brigitte CARNOY et Dominique MILLIARD.

Date de la convocation	Mardi 23 janvier 2024
Conseillers titulaires en fonction	71
Conseillers titulaires présents	53
Conseillers titulaires présents ayant un pouvoir de vote	9
Conseillers suppléants présents ayant un pouvoir de vote	2

Secrétaire de séance : Camille BOÉRIO.

Délibération 2024-08

Objet : Attributions de compensation prévisionnelles 2024

Dans le cadre du régime de la fiscalité professionnelle unique et à la suite des explications apportées en cours de séance, notamment dans l'attente de la réunion de Commission locale d'évaluation des charges transférées, Monsieur Bernard RAGAGE propose au Conseil Communautaire, avec un avis favorable de principe du Bureau Communautaire, de délibérer pour :

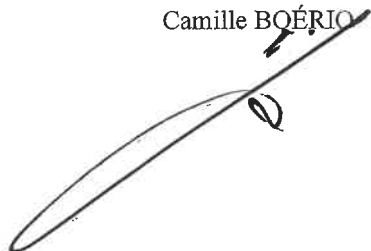
- Approuver les attributions de compensation prévisionnelles 2024, Et, le cas échéant,
- Autoriser le Président à communiquer à chacune des communes membres le montant prévisionnel 2024 de l'attribution de compensation prévisionnelle qui lui revient.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité,

- **APPROUVE** les attributions de compensation prévisionnelles 2024 (cf. : tableau annexé à la délibération),
- **AUTORISE** le Président à communiquer à chacune des communes membres le montant prévisionnel 2024 de l'attribution de compensation prévisionnelle qui lui revient.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le secrétaire
Camille BOÉRIO



POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Président,
Pascal GERMAIN



Communes	Attributions de compensation prévisionnelles
ANNAY LA COTE	7 008
ANNEOT	2 751
ARCY SUR CURE	35 055
ASNIERES SOUS BOIS	3 677
ASQUINS	12 602
ATHIE	17 200
AVALLON	1 931 479
BEAUVILLIERS	2 594
BLANNAY	1 630
BOIS D'ARCY	8
BROSSES	6 718
BUSSIERES	1 041
CHAMOUX	3 018
CHASTELLUX SUR CURE	29 670
CHATEL CENSOIR	41 802
CUSSY LES FORGES	23 255
DOMECY SUR CURE	73 316
DOMECY SUR LE VAULT	1 139
ETAULES	222 977
FOISSY LES VEZELAY	993
FONTENAY PRES VEZELAY	4 158
GIROLLES	2 746
GIVRY	23 954
ISLAND	4 061
LICHERES SUR YONNE	690
LUCY LE BOIS	11 061
MAGNY	84 496
MENADES	0
MERRY SUR YONNE	17 509
MONTILLOT	13 945
PIERRE PERTHUIS	2 902
PONTAUBERT	13 247
PROVENCY	58 916
QUARRE LES TOMBES	28 995
SAINT BRANCHER	2 478
St GERMAIN DES CHAMPS	20 610
SAINT LEGER VAUBAN	17 344
SAINTE MAGNANCE	21 858
SAINT MORE	8 914
SAINT PÈRE	36 610
SAUVIGNY LE BOIS	155 010
SERMIZELLES	12 374
THAROISEAU	7 078
THAROT	308
THORY	7 448
VAULT DE LUGNY	47 037
VEZELAY	34 542
VOUTENAY SUR CURE	12 130
Total	3 068 354

Département de l'Yonne
Canton d'Avalon

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AVALON-VÉZELAY-MORVAN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le lundi 29 janvier 2024, à 17 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du marché couvert à AVALON, sous la présidence de Monsieur Pascal GERMAIN.

53 Conseillers titulaires présents : Angélo ARÉNA, Florence BAGNARD, Charles BARON, Jean-Michel BEAUGER, Stéphane BERTHELOT, Olivier BERTRAND, Camille BOÉRIO, Damien BRIZARD (arrivé à l'OJ n°8), Paule BUFFY, Léa COIGNOT, Christian CREVAT, Christophe DARENNE, Gérard DELORME, Bernard DESCHAMPS, Aurélie FARCY, Jean-Paul FILLION, Pascal GERMAIN, Chantal GUIGNEPIED, Alain GUITTET, Jamilah HABSAOUI, Chantal HOCHART, Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU, Roger HUARD, Didier IDES, Annick IENZER, Nicole JEDYNSKI, Agnès JOREAU, Jean-Claude LANDRIER, Françoise LAURENT, Marie-Claire LIMOSIN, Olivier MAGUET, Claude MANET, Alain MARC (arrivé à l'OJ n°2), Alain MARILLER, Bernard MASSOL, Nathalie MILLET, Patrick MOREAU, Serge NASSELEVITCH, Maryse OLIVIERI (arrivée à l'OJ n°2), Gérard PAILLARD, Marc PAUTET (arrivé à l'OJ n°9/3), Christian PERDU, Catherine PRÉVOST, Bernard RAGAGE, Olivier RAUSCENT, François ROUX, Sylvie SOILLY, Didier SWIATKOWSKI, Joël TISSIER, Philippe VEYSSIÈRE, Louis VIGOUREUX, Alain VITEAU et Emmanuel ZEHNDER.

11 Conseillers titulaires excusés avant donné un pouvoir de vote : Hubert BARBIEUX a donné pouvoir à Marie-Claire LIMOSIN, Alain COMMARET a donné pouvoir à Camille BOÉRIO, Tony CHEVAUX a donné pouvoir à Nicole JEDYNSKI, Geneviève DANGLARD a donné pouvoir à Brigitte CARNOY, Éric JODELET a donné pouvoir à Léa COIGNOT, Isabelle MARIANI a donné pouvoir à Bernard DESCHAMPS, Bertrand du PASSAGE a donné pouvoir à Christophe DARENNE, Sonia PATOURET-DUMAY a donné pouvoir à Emmanuel ZEHNDER, Martial RENAULT a donné pouvoir à Pascal GERMAIN, Éric STÉPHAN a donné pouvoir à Dominique MILLIARD et Élise VILLIERS a donné pouvoir à Jean-Michel BEAUGER.

5 Conseillers titulaires absents excusés sans avoir donné un pouvoir de vote : Arnaud GUYARD, Christian GUYOT, Monique MILLEREAUX, Franck MOINARD et Nicolas ROBERT.

2 Conseillers titulaires absents non excusés : Fanny BOUVIER et Myriam GILLET-ACCART.

9 Conseillers titulaires présents ayant un pouvoir de vote : Jean-Michel BEAUGER, Camille BOÉRIO, Léa COIGNOT, Christophe DARENNE, Bernard DESCHAMPS, Pascal GERMAIN, Nicole JEDYNSKI, Marie-Claire LIMOSIN et Emmanuel ZEHNDER.

2 Conseillères suppléantes présentes ayant un pouvoir de vote : Brigitte CARNOY et Dominique MILLIARD.

Date de la convocation	Mardi 23 janvier 2024
Conseillers titulaires en fonction	71
Conseillers titulaires présents	53
Conseillers titulaires présents ayant un pouvoir de vote	9
Conseillers suppléants présents ayant un pouvoir de vote	2

Secrétaire de séance : Camille BOÉRIO.

Délibération 2024-09

Objet : Indemnités de fonction du Président, des Vice-présidents et des Conseillers délégués

Le Président rappelle que les indemnités de fonction du Président, des Vice-présidents et des Conseillers délégués ont été fixées par la délibération 2020-76 en date du mercredi 15 juillet 2020 comme suit :

- 100% pour le Président pour une indemnité maximale brute mensuelle de 1 896,08 euros,
- 65% pour les Vice-présidents pour une indemnité maximale brute mensuelle ramenée à 521,54 euros,
- 100% pour les Conseillers délégués pour une indemnité maximale brut mensuelle de 233,36 euros.

Considérant que l'indice terminal de la fonction publique passe de 830 à 835 à compter du 1^{er} janvier 2024, il propose au Conseil Communautaire de délibérer pour :

- Fixer l'enveloppe indemnitaire à compter 1^{er} janvier 2024 dans la limite des indemnités maximales brutes précisées ci-dessous :
- Indemnité de fonction brute mensuelle du Président :

Population Insee (nombre d'habitants)	Indemnité maximale brute mensuelle (en euros)
De 10 000 à 19 999	2 003,88

• Indemnité de fonction brute mensuelle d'un Vice-président :

Population Insee (nombre d'habitants)	Indemnité maximale brute mensuelle (en euros)
De 10 000 à 19 999	848,00

• Indemnité de fonction brute mensuelle d'un Conseiller délégué :

Population Insee (nombre d'habitants)	Indemnité maximale brute mensuelle (en euros)
Inférieure à 100 000	246,63

- Fixer les taux des indemnités de fonction comme suit :
 - 100% pour le Président pour une indemnité maximale brute mensuelle de 2 003,88 euros,
 - 65% pour les Vice-présidents pour une indemnité maximale brute mensuelle ramenée à 551,20 euros,
 - 100% pour les Conseillers délégués pour une indemnité maximale brut mensuelle de 246,63 euros.
- Et, le cas échéant,
- Autoriser le prélèvement des dépenses d'indemnités de fonction sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté de Communes pour les exercices 2024-2026.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité,

- **FIXE** l'enveloppe indemnitaire à compter 1^{er} janvier 2024 dans la limite des indemnités maximales brutes précisées ci-dessous :
 - Indemnité de fonction brute mensuelle du Président :

Population Insee (nombre d'habitants)	Indemnité maximale brute mensuelle (en euros)
De 10 000 à 19 999	2 003,88

• Indemnité de fonction brute mensuelle d'un Vice-président :

Population Insee (nombre d'habitants)	Indemnité maximale brute mensuelle (en euros)
De 10 000 à 19 999	848,00

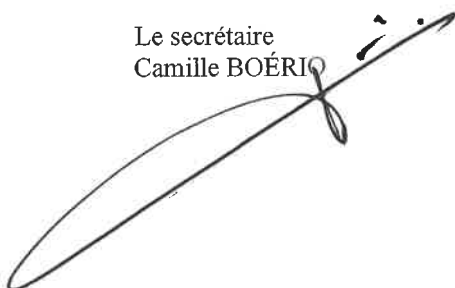
• Indemnité de fonction brute mensuelle d'un Conseiller délégué :

Population Insee (nombre d'habitants)	Indemnité maximale brute mensuelle (en euros)
Inférieure à 100 000	246,63

- **FIXE** les taux des indemnités de fonction comme suit :
 - 100% pour le Président pour une indemnité maximale brute mensuelle de 2 003,88 euros,
 - 65% pour les Vice-présidents pour une indemnité maximale brute mensuelle ramenée à 551,20 euros,
 - 100% pour les Conseillers délégués pour une indemnité maximale brut mensuelle de 246,63 euros.
- **AUTORISE** le prélèvement des dépenses d'indemnités de fonction sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté de Communes pour les exercices 2024-2026.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le secrétaire
Camille BOÉRI



POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Président,
Pascal GERMAIN



Département de l'Yonne
Canton d'Avallon

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AVALLON-VÉZELAY-MORVAN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le lundi 29 janvier 2024, à 17 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du marché couvert à AVALLON, sous la présidence de Monsieur Pascal GERMAIN.

53 Conseillers titulaires présents : Angélo ARÉNA, Florence BAGNARD, Charles BARON, Jean-Michel BEAUGER, Stéphane BERTHELOT, Olivier BERTRAND, Camille BOÉRIO, Damien BRIZARD (arrivé à l'OJ n°8), Paule BUFFY, Léa COIGNOT, Christian CREVAT, Christophe DARENNE, Gérard DELORME, Bernard DESCHAMPS, Aurélie FARCY, Jean-Paul FILLION, Pascal GERMAIN, Chantal GUIGNEPIED, Alain GUITTET, Jamilah HABSAOUI, Chantal HOCHART, Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU, Roger HUARD, Didier IDES, Annick IENZER, Nicole JEDYNSKI, Agnès JOREAU, Jean-Claude LANDRIER, Françoise LAURENT, Marie-Claire LIMOSIN, Olivier MAGUET, Claude MANET, Alain MARC (arrivé à l'OJ n°2), Alain MARILLER, Bernard MASSOL, Nathalie MILLET, Patrick MOREAU, Serge NASSELEVITCH, Maryse OLIVIERI (arrivée à l'OJ n°2), Gérard PAILLARD, Marc PAUTET (arrivé à l'OJ n°9/3), Christian PERDU, Catherine PRÉVOST, Bernard RAGAGE, Olivier RAUSCENT, François ROUX, Sylvie SOILLY, Didier SWIATKOWSKI, Joël TISSIER, Philippe VEYSSIÈRE, Louis VIGOUREUX, Alain VITEAU et Emmanuel ZEHNDER.

11 Conseillers titulaires excusés ayant donné un pouvoir de vote : Hubert BARBIEUX a donné pouvoir à Marie-Claire LIMOSIN, Alain COMMARET a donné pouvoir à Camille BOÉRIO, Tony CHEVAUX a donné pouvoir à Nicole JEDYNSKI, Geneviève DANGLARD a donné pouvoir à Brigitte CARNOY, Éric JODELET a donné pouvoir à Léa COIGNOT, Isabelle MARIANI a donné pouvoir à Bernard DESCHAMPS, Bertrand du PASSAGE a donné pouvoir à Christophe DARENNE, Sonia PATOURET-DUMAY a donné pouvoir à Emmanuel ZEHNDER, Martial RENAULT a donné pouvoir à Pascal GERMAIN, Éric STÉPHAN a donné pouvoir à Dominique MILLIARD et Élise VILLIERS a donné pouvoir à Jean-Michel BEAUGER.

5 Conseillers titulaires absents excusés sans avoir donné un pouvoir de vote : Arnaud GUYARD, Christian GUYOT, Monique MILLEREAUX, Franck MOINARD et Nicolas ROBERT.

2 Conseillers titulaires absents non excusés : Fanny BOUVIER et Myriam GILLET-ACCART.

9 Conseillers titulaires présents avant un pouvoir de vote : Jean-Michel BEAUGER, Camille BOÉRIO, Léa COIGNOT, Christophe DARENNE, Bernard DESCHAMPS, Pascal GERMAIN, Nicole JEDYNSKI, Marie-Claire LIMOSIN et Emmanuel ZEHNDER.

2 Conseillères suppléantes présentes avant un pouvoir de vote : Brigitte CARNOY et Dominique MILLIARD.

Date de la convocation	Mardi 23 janvier 2024
Conseillers titulaires en fonction	71
Conseillers titulaires présents	53
Conseillers titulaires présents ayant un pouvoir de vote	9
Conseillers suppléants présents ayant un pouvoir de vote	2

Secrétaire de séance : Camille BOÉRIO.

Délibération 2024-10

Objet : Remboursement des frais kilométriques – missions ponctuelles « aires d'accueil permanente et de grand passage des gens du voyage »

Après les explications exposées en cours de séance, le Président propose au Conseil Communautaire, avec un avis favorable de principe du Bureau Communautaire, de délibérer pour :

- Accepter que les frais kilométriques soient remboursés, par application des tarifs en vigueur, aux agents qui effectuent des missions ponctuelles en dehors de leurs heures et/ou jours de travail sur les aires d'accueil permanente et de grand passage des gens du voyage sur demande du Président ou de son représentant,
Et, le cas échéant,
- L'autoriser à mettre en œuvre la présente décision.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité,

- **ACCEPTE** que les frais kilométriques soient remboursés, par application des tarifs en vigueur, aux agents qui effectuent des missions ponctuelles en dehors de leurs heures et/ou jours de travail sur les aires d'accueil permanente et de grand passage des gens du voyage sur demande du Président ou de son représentant,
- **AUTORISE** le Président à mettre en œuvre la présente délibération.

Envoyé en préfecture le 05/02/2024

Reçu en préfecture le 05/02/2024

Publié le 05/02/2024

ID : 089-200039758-20240205-DCC2024_10-DE



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le secrétaire
Camille BOÉRIO

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Président,
Pascal GERMAIN



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AVALLO-VEZELAY-MORVAN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le lundi 29 janvier 2024, à 17 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du marché couvert à AVALLO, sous la présidence de Monsieur Pascal GERMAIN.

53 Conseillers titulaires présents : Angélo ARÉNA, Florence BAGNARD, Charles BARON, Jean-Michel BEAUGER, Stéphane BERTHELOT, Olivier BERTRAND, Camille BOÉRIO, Damien BRIZARD (arrivé à l'OJ n°8), Paule BUFFY, Léa COIGNOT, Christian CREVAT, Christophe DARENNE, Gérard DELORME, Bernard DESCHAMPS, Aurélie FARCY, Jean-Paul FILLION, Pascal GERMAIN, Chantal GUIGNEPIED, Alain GUITTET, Jamilah HABSAOUI, Chantal HOCHART, Isabelle HOUË-HUBERDEAU, Roger HUARD, Didier IDES, Annick IENZER, Nicole JEDYNSKI, Agnès JOREAU, Jean-Claude LANDRIER, Françoise LAURENT, Marie-Claire LIMOSIN, Olivier MAGUET, Claude MANET, Alain MARC (arrivé à l'OJ n°2), Alain MARILLER, Bernard MASSOL, Nathalie MILLET, Patrick MOREAU, Serge NASSELEVITCH, Maryse OLIVIERI (arrivée à l'OJ n°2), Gérard PAILLARD, Marc PAUTET (arrivé à l'OJ n°9/3), Christian PERDU, Catherine PRÉVOST, Bernard RAGAGE, Olivier RAUSCENT, François ROUX, Sylvie SOILLY, Didier SWIATKOWSKI, Joël TISSIER, Philippe VEYSSIÈRE, Louis VIGOUREUX, Alain VITEAU et Emmanuel ZEHNDER.

11 Conseillers titulaires excusés avant donné un pouvoir de vote : Hubert BARBIEUX a donné pouvoir à Marie-Claire LIMOSIN, Alain COMMARET a donné pouvoir à Camille BOÉRIO, Tony CHEVAUX a donné pouvoir à Nicole JEDYNSKI, Geneviève DANGLARD a donné pouvoir à Brigitte CARNOY, Éric JODELET a donné pouvoir à Léa COIGNOT, Isabelle MARIANI a donné pouvoir à Bernard DESCHAMPS, Bertrand du PASSAGE a donné pouvoir à Christophe DARENNE, Sonia PATOURET-DUMAY a donné pouvoir à Emmanuel ZEHNDER, Martial RENAULT a donné pouvoir à Pascal GERMAIN, Éric STÉPHAN a donné pouvoir à Dominique MILLIARD et Élise VILLIERS a donné pouvoir à Jean-Michel BEAUGER.

5 Conseillers titulaires absents excusés sans avoir donné un pouvoir de vote : Arnaud GUYARD, Christian GUYOT, Monique MILLEREAUX, Franck MOINARD et Nicolas ROBERT.

2 Conseillers titulaires absents non excusés : Fanny BOUVIER et Myriam GILLET-ACCART.

9 Conseillers titulaires présents avant un pouvoir de vote : Jean-Michel BEAUGER, Camille BOÉRIO, Léa COIGNOT, Christophe DARENNE, Bernard DESCHAMPS, Pascal GERMAIN, Nicole JEDYNSKI, Marie-Claire LIMOSIN et Emmanuel ZEHNDER.

2 Conseillères suppléantes présentes avant un pouvoir de vote : Brigitte CARNOY et Dominique MILLIARD.

Date de la convocation	Mardi 23 janvier 2024
Conseillers titulaires en fonction	71
Conseillers titulaires présents	53
Conseillers titulaires présents ayant un pouvoir de vote	9
Conseillers suppléants présents ayant un pouvoir de vote	2

Secrétaire de séance : Camille BOÉRIO.

Délibération 2024-11

Objet : Recrutement d'animateurs sous contrat d'engagement éducatif pour les Accueils de loisirs sans hébergement intercommunaux

Comme chaque année, le Président rappelle qu'il est nécessaire de renforcer les équipes d'animation des Accueils de loisirs sans hébergement intercommunaux pendant les vacances scolaires et propose au Conseil Communautaire, avec un avis favorable de principe du Bureau Communautaire, de délibérer pour :

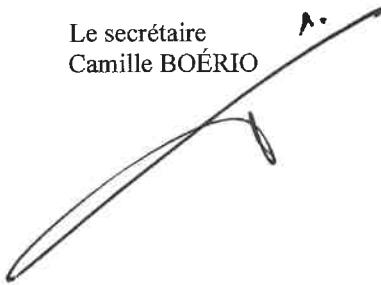
- Décider le recrutement de 81 animateurs sous contrat d'engagement éducatif pour les Accueils de loisirs sans hébergement intercommunaux au titre des vacances scolaires de l'année 2024, Et, le cas échéant,
- Valider les tarifs journaliers des jours travaillés comme suit :
 - 66,23 euros bruts, congés payés en sus, pour les agents encadrant un séjour,
 - 57,35 euros bruts, congés payés en sus, pour les agents titulaires d'un BAFA, en cours de formation ou possédant une équivalence de diplôme reconnu par la SDJES,
 - 47,30 euros bruts, congés payés en sus, pour les agents sans diplôme dans le domaine de l'animation,
- L'autoriser à signer tous lesdits contrats et/ou tout autre acte nécessaire en application de la présente décision, étant précisé que les crédits suffisants seront prévus au budget de l'exercice.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité,

- DÉCIDE le recrutement de 81 animateurs sous contrat d'engagement éducatif pour les Accueils de loisirs sans hébergement intercommunaux au titre des vacances scolaires de l'année 2024,
- VALIDE les tarifs journaliers des jours travaillés comme suit :
 - 66,23 euros bruts, congés payés en sus, pour les agents encadrant un séjour,
 - 57,35 euros bruts, congés payés en sus, pour les agents titulaires d'un BAFA, en cours de formation ou possédant une équivalence de diplôme reconnu par la SDJES,
 - 47,30 euros bruts, congés payés en sus, pour les agents sans diplôme dans le domaine de l'animation,
- AUTORISE le Président à signer tous lesdits contrats et/ou tout autre acte nécessaire en application de la présente décision, étant précisé que les crédits suffisants seront prévus au budget de l'exercice

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le secrétaire
Camille BOÉRIO



POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Président,
Pascal GERMAIN



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AVALLON-VEZELAY-MORVAN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le lundi 29 janvier 2024, à 17 heures 30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du marché couvert à AVALLON, sous la présidence de Monsieur Pascal GERMAIN.

53 Conseillers titulaires présents : Angélo ARÉNA, Florence BAGNARD, Charles BARON, Jean-Michel BEAUGER, Stéphane BERTHELOT, Olivier BERTRAND, Camille BOÉRIO, Damien BRIZARD (arrivé à l'OJ n°8), Paule BUFFY, Léa COIGNOT, Christian CREVAT, Christophe DARENNE, Gérard DELORME, Bernard DESCHAMPS, Aurélie FARCY, Jean-Paul FILLION, Pascal GERMAIN, Chantal GUIGNEPIED, Alain GUITTET, Jamilah HABSAOUI, Chantal HOCHART, Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU, Roger HUARD, Didier IDES, Annick IENZER, Nicole JEDYNSKI, Agnès JOREAU, Jean-Claude LANDRIER, Françoise LAURENT, Marie-Claire LIMOSIN, Olivier MAGUET, Claude MANET, Alain MARC (arrivé à l'OJ n°2), Alain MARILLER, Bernard MASSOL, Nathalie MILLET, Patrick MOREAU, Serge NASSELEVITCH, Maryse OLIVIERI (arrivée à l'OJ n°2), Gérard PAILLARD, Marc PAUTET (arrivé à l'OJ n°9/3), Christian PERDU, Catherine PRÉVOST, Bernard RAGAGE, Olivier RAUSCENT, François ROUX, Sylvie SOILLY, Didier SWIATKOWSKI, Joël TISSIER, Philippe VEYSSIÈRE, Louis VIGOUREUX, Alain VITEAU et Emmanuel ZEHNDER.

11 Conseillers titulaires excusés avant donné un pouvoir de vote : Hubert BARBIEUX a donné pouvoir à Marie-Claire LIMOSIN, Alain COMMARET a donné pouvoir à Camille BOÉRIO, Tony CHEVAUX a donné pouvoir à Nicole JEDYNSKI, Geneviève DANGLARD a donné pouvoir à Brigitte CARNOY, Éric JODELET a donné pouvoir à Léa COIGNOT, Isabelle MARIANI a donné pouvoir à Bernard DESCHAMPS, Bertrand du PASSAGE a donné pouvoir à Christophe DARENNE, Sonia PATOURET-DUMAY a donné pouvoir à Emmanuel ZEHNDER, Martial RENAULT a donné pouvoir à Pascal GERMAIN, Éric STÉPHAN a donné pouvoir à Dominique MILLIARD et Élise VILLIERS a donné pouvoir à Jean-Michel BEAUGER.

5 Conseillers titulaires absents excusés sans avoir donné un pouvoir de vote : Arnaud GUYARD, Christian GUYOT, Monique MILLEREAUX, Franck MOINARD et Nicolas ROBERT.

2 Conseillers titulaires absents non excusés : Fanny BOUVIER et Myriam GILLET-ACCART.

9 Conseillers titulaires présents avant un pouvoir de vote : Jean-Michel BEAUGER, Camille BOÉRIO, Léa COIGNOT, Christophe DARENNE, Bernard DESCHAMPS, Pascal GERMAIN, Nicole JEDYNSKI, Marie-Claire LIMOSIN et Emmanuel ZEHNDER.

2 Conseillères suppléantes présentes avant un pouvoir de vote : Brigitte CARNOY et Dominique MILLIARD.

Date de la convocation	Mardi 23 janvier 2024
Conseillers titulaires en fonction	71
Conseillers titulaires présents	53
Conseillers titulaires présents ayant un pouvoir de vote	9
Conseillers suppléants présents ayant un pouvoir de vote	2

Secrétaire de séance : Camille BOÉRIO.

Délibération 2024-12

Objet : Création d'un emploi permanent de « maitre composteur » au grade d'Adjoint technique à 17.50/35^{ème}

Vu le code général de la fonction publique et notamment son article L313-1,

Lors de sa séance en date du jeudi 28 décembre 2023, le Président rappelle que le Conseil Communautaire a décidé la mise en œuvre de la gestion des biodéchets à compter du 1^{er} janvier 2024 et, notamment, la mise en place de composteurs collectifs dans les communes volontaires nécessitant la création d'un emploi permanent de « maitre composteur ». Après les explications apportées en cours de séance, il propose au Conseil Communautaire, avec un avis favorable de principe du Bureau Communautaire, de délibérer pour :

- Créer un emploi permanent de « maitre composteur » à temps non complet (17,50/35^{ème}), étant précisé que les crédits suffisants seront prévus au budget de l'exercice à partir du 1^{er} juillet 2024,
- Cet emploi sera pourvu par un fonctionnaire de catégorie C au grade d'adjoint technique ou le cas échéant par un agent contractuel conformément aux dispositions de l'article L 332-8- 2° du code général de la fonction publique, à savoir, pour les emplois de catégorie A ou B ou C, lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté.

Son niveau de recrutement et de rémunération seront définis comme suit :

- le niveau de recrutement : diplôme de niveau III et/ou expérience professionnelle équivalente,
- le niveau de rémunération sera calculé au maximum sur l'indice brut terminal de la grille indiciaire du grade d'adjoint technique.

Et, le cas échéant,

- L'autoriser à mettre en œuvre la présente décision.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité (2 abstentions),

- **CRÉE un emploi permanent de « maitre composteur » à temps non complet (17,50/35^{ème}), à compter du 1^{er} juillet 2024,**
- **DIT que cet emploi sera pourvu par un fonctionnaire de catégorie C au grade d'adjoint technique ou le cas échéant par un agent contractuel conformément aux dispositions de l'article L 332-8- 2° du code général de la fonction publique, à savoir, pour les emplois de catégorie A ou B ou C, lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté.**
- **DIT que son niveau de recrutement et de rémunération seront définis comme suit :**
 - le niveau de recrutement : diplôme de niveau III et/ou expérience professionnelle équivalente,
 - le niveau de rémunération sera calculé au maximum sur l'indice brut terminal de la grille indiciaire du grade d'adjoint technique.
- **AUTORISE le Président à mettre en œuvre la présente délibération.**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le secrétaire
Camille BOÉRIO



POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Président,
Pascal GERMAIN

